PROMOTION INTERNE



Procédure de nomination suite à la promotion interne

Existe t-il un emploi vacant au tableau des effectifs?

OUI



NON



Création de l'emploi par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement Modèle de délibération

Déclaration de vacance d'emploi auprès du CDG



Arrêté de nomination à préparer (préparation à la demande par le CDG si besoin) puis à transmettre au contrôle de légalité et au CDG